

NON à l'installation d'une plateforme de compostage sur la mine du BURG à Paulinet couplée à un plan d'épandage de compost non normé sur les terres de plusieurs communes.

Une plateforme de compostage ne traite pas que des déchets verts.

NON à **20 000 tonnes brutes de boues** par an

NON au **compost non normé** (20% de la production prévue) étendu sur nos terres et polluant nos terres et nos rivières (**plan gratuit d'épandage de 405.66 ha**)

NON à l'acheminement de **80 tonnes de boues toxiques par jour** (boues de stations d'épuration, boues industrielles, déchets de tissus animaux, boues de fosses septiques, eaux usées urbaines, huiles et graisses) mélangé avec **68 Tonnes** de déchets végétaux et de bois traités.

NOUS REFUSONS DE SACRIFIER NOTRE SANTE ET CELLE DE NOS ENFANTS ET DE VOIR SACCAGER NOTRE PATRIMOINE.

Ce serait :

- La **dissémination de particules pathogènes et cancérigènes** dans l'air et sur des Kms
- La **pollution de nos réserves d'eau** (le barrage de Razisse alimente en eau + de 40 000 foyers) par infiltration, par épandage et son pillage (10000 m3 consommés)
- Des **odeurs pestilentielles** et un bruit d'engins, des allers et retours de camions malodorants.
- L'intoxication et la dévalorisation de nos terres et de nos troupeaux
- La ruine de la notoriété de nos produits agricoles de qualité.
- La mort de notre attractivité touristique et de nos loisirs (tourisme vert, pêche, chasse, randonnées)

COMMENT AGIR ?

AUPRES DE L'ENQUETEUR PUBLIC le **vendredi 29 Mars** et jeudi de **4 Avril de 9 à 12h** à la mairie de Paulinet ou pendant les heures d'ouverture (Ma-Sam 9h-12h ; Mer 14h-17h)

ou ENVOYEZ UN COURRIER à la mairie de Paulinet

REUNION D'INFORMATIONS VENDREDI 29 MARS A ALBAN-ST LIEUX
LAFENASSE-VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

collectifpurg81@gmail.com <http://collectifpurg81.blog.fr>

NON à l'installation d'une plateforme de compostage sur la mine du BURG à Paulinet couplée à un plan d'épandage de compost non normé sur les terres de plusieurs communes.

Une plateforme de compostage ne traite pas que des déchets verts.

NON à **20 000 tonnes brutes de boues** par an

NON au **compost non normé** (20% de la production prévue) étendu sur nos terres et polluant nos terres et nos rivières (**plan gratuit d'épandage de 405.66 ha**)

NON à l'acheminement de **80 tonnes de boues toxiques par jour** (boues de stations d'épuration, boues industrielles, déchets de tissus animaux, boues de fosses septiques, eaux usées urbaines, huiles et graisses) mélangé avec **68 Tonnes** de déchets végétaux et de bois traités.

NOUS REFUSONS DE SACRIFIER NOTRE SANTE ET CELLE DE NOS ENFANTS ET DE VOIR SACCAGER NOTRE PATRIMOINE.

Ce serait :

- La **dissémination de particules pathogènes et cancérigènes** dans l'air et sur des Kms
- La **pollution de nos réserves d'eau** (le barrage de Razisse alimente en eau + de 40 000 foyers) par infiltration, par épandage et son pillage (10000 m3 consommés)
- Des **odeurs pestilentielles** et un bruit d'engins, des allers et retours de camions malodorants.
- L'intoxication et la dévalorisation de nos terres et de nos troupeaux
- La ruine de la notoriété de nos produits agricoles de qualité.
- La mort de notre attractivité touristique et de nos loisirs (tourisme vert, pêche, chasse, randonnées)

COMMENT AGIR ?

AUPRES DE L'ENQUETEUR PUBLIC le **vendredi 29 Mars** et jeudi de **4 Avril de 9 à 12h** à la mairie de Paulinet ou pendant les heures d'ouverture (Ma-Sam 9h-12h ; Mer 14h-17h)

ou ENVOYEZ UN COURRIER à la mairie de Paulinet

REUNION D'INFORMATIONS VENDREDI 29 MARS A ALBAN-ST LIEUX
LAFENASSE-VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

collectifpurg81@gmail.com <http://collectifpurg81.blog.fr>

QUE FAUT IL ECRIRE AUPRES DU COMMISSAIRE ENQUETEUR ?

Ce doit être un argumentaire MOTIVE mais pas forcément un roman :

N'OUBLIEZ PAS QUE PLUS IL Y AURA DE PARTICIPATION A L'ENQUETE PUBLIQUE, PLUS L'AVIS DES CITOYENS SERA ECOUTE ET MOINS IL Y AURA DE CHANCES QUE LE PROJET PASSE

Il faut indiquer dans ce courrier :

- les noms, prénoms, adresses et signatures de l'expéditeur
- un ou plusieurs motifs défavorables au projet
- la mention « à intégrer au registre d'enquête publique »

Quelques idées à mettre dans votre lettre

- Argumentaire sur les risques de pollution de l'eau alimentant le barrage de Razisse qui dessert plus de 40 000 foyers
- Emplois menacés au regard du faible nombre d'emplois GENERES (pas forcément créés)
- Dissémination de particules et micro-organismes potentiellement pathogènes
 - Nuisances olfactives et sonores sur le site mais aussi lors des transports
- Dévalorisation de nos produits, notre tourisme, nos biens fonciers, notre activité économique

COMMENT :

Lettre à l'attention du commissaire (précisant la volonté d'intégrer le registre), M. JEANNE, mairie de Paulinet 81250 PAULINET

Consultation du registre lors des horaires d'ouverture de la mairie de PAULINET (mar-ven 9h-12H et mer 9H-12H-14H-17H)

ENCORE DEUX PERMANENCES DE L'ENQUETEUR VEN 29 MARS ET JEU 4 AVRIL

ATTENTION FIN DE L'ENQUETE LE JEUDI 4 AVRIL 2013 !

QUE FAUT IL ECRIRE AUPRES DU COMMISSAIRE ENQUETEUR ?

N'oubliez pas que ce doit être un argumentaire MOTIVE mais pas forcément un roman :

N'OUBLIEZ PAS QUE PLUS IL Y AURA DE PARTICIPATION A L'ENQUETE PUBLIQUE, PLUS L'AVIS DES CITOYENS SERA ECOUTE ET MOINS IL Y AURA DE CHANCES QUE LE PROJET PASSE

Il faut indiquer dans ce courrier :

- les noms, prénoms, adresses et signatures de l'expéditeur
- un ou plusieurs motifs défavorables au projet
- la mention « à intégrer au registre d'enquête publique »

Quelques idées à mettre dans votre lettre

- Argumentaire sur les risques de pollution de l'eau alimentant le barrage de Razisse qui dessert plus de 40 000 foyers
- Emplois menacés au regard du faible nombre d'emplois GENERES (pas forcément créés)
- Dissémination de particules et micro-organismes potentiellement pathogènes
 - Nuisances olfactives et sonores sur le site mais aussi lors des transports
- Dévalorisation de nos produits, notre tourisme, nos biens fonciers, notre activité économique

COMMENT :

Lettre à l'attention du commissaire (précisant la volonté d'intégrer le registre), M. JEANNE, mairie de Paulinet 81250 PAULINET

Consultation du registre lors des horaires d'ouverture de la mairie de PAULINET (mar-ven 9h-12H et mer 9H-12H-14H-17H)

ENCORE DEUX PERMANENCES DE L'ENQUETEUR VEN 29 MARS ET JEU 4 AVRIL

ATTENTION FIN DE L'ENQUETE LE JEUDI 4 AVRIL 2013 !